

MÉDECINE SPORTIVE EN ITALIE :

UNE FÉDÉRATION
ANCIENNE
AU SERVICE DE TOUS
LES SPORTIFS

par GUSTAVO TUCCIMEI

Qu'elle soit populaire ou de haut niveau, il n'est plus aujourd'hui de pratique sportive efficace sans un certain suivi médical. Examens physiques des athlètes, établissements de régimes alimentaires, plans d'entraînement, contrôles antidopages, études biomécaniques, autant d'actions spécifiques qui nécessitent l'assistance médicale. Comment s'effectue cette surveillance des médecins sur les sportifs ? C'est le rôle de la médecine sportive, elle aussi organisée en fédérations nationales affiliées à une Fédération Internationale. L'histoire et le fonctionnement actuel de la Fédération italienne, c'est ce que nous propose de découvrir ici son président, M. Gustavo Tuccimei.



La médecine sportive : une mission de protection et de prévention.

En Italie, la première législation sportive ne date que de 1859, avec la loi Casati qui disposa l'enseignement de la gymnastique dans les écoles.

En 1898, Angelo Mosso s'exprimait de la façon suivante : « *L'éducation physique qui, jusqu'à maintenant, a été surtout dans les mains des empiriques à la suite du progrès des conditions sociales, va passer dans les mains des spécialistes; étant donné que la culture de ces derniers ne fait qu'augmenter, les médecins finiront par avoir le dessus* ».

UNE HISTOIRE ANCIENNE

La première structure de la Fédération médico-sportive italienne vit le jour en 1925, grâce à Ugo Cassinis qui dirigeait le premier laboratoire de physiologie appliquée au sport à l'École militaire d'éducation physique, à la Farnesina, à Rome.

Le but du laboratoire consistait à soumettre les athlètes éventuels à des tests psychologiques

préalables afin de les diriger vers un sport ou l'autre, d'évaluer les conditions physiques de l'athlète, de contrôler les réactions des athlètes soumis aux entraînements, de corriger les déficiences organiques éventuelles découlant de performances non conformes à la constitution physique de l'athlète, etc.

En 1928, Cassinis, représentant l'Italie au Congrès de médecine sportive aux Jeux Olympiques d'Amsterdam, se rendit compte de l'intérêt montré par toutes les nations d'Europe centrale à l'égard de cette branche ainsi que des progrès atteints, notamment en Allemagne, où cette discipline excellait non seulement au niveau de la recherche scientifique, mais aussi au niveau de l'organisation.

En octobre 1929, Giacinto Viola fonda l'« Association médicale de culture physique » ; Cassinis fut nommé membre du Comité national.

Lors de la première réunion du comité, Cassinis présenta une proposition selon laquelle les médecins seraient chargés par l'Etat de visiter obligatoirement tous ceux qui pratiquent des sports de compétition, afin d'éviter les dommages liés à une pratique sportive irrationnelle. En outre, les médecins devraient contrôler la préparation athlétique aux compétitions, souvent non conforme à la capacité d'adaptation des athlètes à l'effort.

En novembre 1929, fut constituée par le CONI — Comité Olympique National Italien — la « Fédération Italienne des Médecins Sportifs » (FIMS).

D'après les premières normes promulguées, la tâche fondamentale du médecin qui visite le sportif consiste à bien connaître l'état physique du sujet, la structure des différentes parties du corps, leurs rapports réciproques ainsi que les organes internes.

A cette époque, des initiatives fleurissaient (congrès, symposiums et réunions) visant à répandre toujours davantage l'importance de la médecine du sport ainsi qu'à resserrer les liens entre le centre et la périphérie où virent le jour les premiers laboratoires scientifiques (Turin, Milan, Gênes, Bologne, Florence, Rome, Naples et Bari).

On noua aussi des relations à l'échelon international et, en 1933, se tint le premier Congrès international de médecine du sport, avec la participation de délégués étrangers.

Après toutes ces remarques historiques, nous allons aborder, graduellement, notre après-guerre. Comme dans chaque domaine, après une période de reconstruction et de redressement tourmenté, on vise plus haut. On essaye donc d'atteindre un aménagement définitif et rationnel du secteur médico-sportif, qui est en train de revêtir une importance toujours grandissante, aussi à la suite des progrès continus des activités sportives.



UN AMÉNAGEMENT RATIONALISÉ

Le 1^{er} novembre 1955, avec délibération de la présidence du CONI et sur la base de l'art. 34 de la loi constitutive de l'organisme même, la Fédération médico-sportive italienne était reconnue comme une fédération faisant partie du CONI de plein droit. A l'heure actuelle, elle en est l'une des trente fédérations affiliées.

Tout d'abord, la gestion de la FMSI fut confiée à un commissaire extraordinaire (Giuseppe La Cava), qui ne put être élu président de la FMSI qu'en 1947, après l'établissement des statuts par une assemblée régulière.

Après-guerre, l'activité de la Fédération médico-sportive commença au mois de novembre 1945, un an après la restructuration du CONI.

On entreprit une propagande capillaire afin de rassembler le plus de personnes s'étant déjà consacrées depuis longtemps au sport. A cette fin, l'on eut recours à des médecins, pour attirer,

de toute province, les passionnés au sein de la FMSI.

On établit les points essentiels à aborder, à savoir :

1. visite obligatoires des athlètes ;
2. présence de médecins à toutes les manifestations sportives ;
3. caractère obligatoire de la norme qui engage chaque société sportive à avoir son propre médecin reconnu par le CONI.

On réunit les 222 fédérations (au nord 133 et au sud 89), au sein de la fédération de Rome qui devint nationale à laquelle le CONI imposa une structure démocratique avec élections départementales et régionales, ainsi que l'approbation des premiers statuts à l'élaboration desquels participèrent les 975 médecins inscrits.

En 1947 ont été organisés à Rome des cours de médecine sportive à l'intention de médecins et étudiants de la faculté de médecine et chirurgie avec 140 participants.

On prit soin de lancer, au moyen d'articles et de notes sur les journaux politiques et sportifs, la question de la médecine sportive.

On donna le feu vert à une collection d'études sur nos matières et une revue de médecine et chirurgie fut organisée.

Le premier centre médico-sportif de l'après-guerre fut institué à Bari, ensuite à Naples, Savone, Ferrare, Livourne et Gênes.

La première contribution donnée par le CONI en 1947 s'élevait à 1465 446 liras.

En 1948, la FMSI fut accueillie au sein du comité exécutif de la Fédération internationale de médecine du sport.

La première réunion du bureau de présidence de la FMSI eut lieu à Milan le 14 septembre 1947.

En 1948, lors de la première Rencontre internationale de la médecine d'escrime, à Milan, on approuva un ordre du jour qui stigmatisait l'usage des drogues dans la pratique de l'escrime.

Ensuite, la Fédération Internationale d'Escrime établit la première liste de substances dopantes (pervitine, sympamine, prostagmine et éserine).

En 1948, la FMSI institua les centres médico-sportifs de Rome, Turin, Gênes, Milan, Savone, Sassari, Come et Livourne.

Le premier cours pour masseurs sportifs a été tenu à Naples en 1940 avec la participation de 12 inscrits, ensuite à Turin et à Gênes.

Différentes lois qui s'échelonnent de 1949 à 1975 fixent les normes de la tutelle des activités sportives.

Pourvue d'une autonomie technique d'organisation et de gestion, contrôlée par le CONI, la FMSI a pour tâches principales et institutionnelles :

- a) la formation permanente des membres et la divulgation des connaissances médico-sportives au niveau de la catégorie médicale ;
- b) la promotion d'études ainsi que de recherches scientifiques de médecine sportive appliquée à l'exercice physique et aux sports ;

- c) l'exercice des fonctions de prévention, de consultation, de contrôle médical, de jugement fonctionnel à l'intention des athlètes des fédérations sportives nationales, des organismes sportifs reconnus ;
- d) l'éducation sanitaire de la population sportive et l'activité de propagande en faveur de la formation d'une conscience sportive en tant que facteur d'amélioration physique et morale de la jeunesse ;
- e) l'étude et la réalisation de toute autre initiative utile en vue de la propagande olympique ;
- f) les tâches effectuées par les organes centraux et périphériques.

L'ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION

Les organes centraux de la fédération sont les suivants : l'assemblée fédérale ; le président ; le conseil fédéral ; le conseil de présidence ; le collège des prud'hommes ; le collège des vérificateurs des comptes ; le secrétariat fédéral. Les organes périphériques : assemblée régionale ; conseil régional ; représentant départemental. Enfin, les organes techniques de la fédération : collège des médecins fédéraux ; commission de consultation technico-scientifique.

En outre, la Fédération médico-sportive italienne organise des services sanitaires de compétition.

A la demande des fédérations ou organismes sportifs reconnus, elle effectue des contrôles auxquels procède une commission technico-scientifique spéciale, dans ses laboratoires.

La FMSI prévoit des études et des recherches concernant le dopage et son contrôle, ainsi que des consultations pour les autres problèmes posés par les fédérations et organismes sportifs.

Tout ceci n'est qu'un aperçu des activités déployées par la FMSI pendant environ quarante ans.

G. T.



MÉDECINS SPORTIFS

Année	Total
1949	891
1959	1506
1969	2479
1978	3016
1986	4612

INSTITUTS - CENTRES ET AMBULATOIRES DE MÉDECINE SPORTIVE

Année	Instituts	Centres	Ambulatoires
1986	7	24	51

CONTROLES ANTIDOPAGE FIGC

Année	Nombre d'athlètes
1956-1966	1188
1974-1975	2414
1979-1980	2144
1985-1986	2540

CONTROLES ANTIDOPAGE FCI

Année	Nombre d'athlètes
1965-1966	510
1974-1975	2580
1985-1986	4150

Pendant les années 1981-1985, ont été effectués 2583 contrôles antidopage sur des athlètes appartenant à 9 fédérations nationales, et en outre 109 contrôles antidopage internationaux.